



## Loyer d'occupation succession

Par **Antoinepoure**, le **26/10/2016** à **17:33**

Bonjour, je me permets de vous contacter afin d'obtenir des réponses. Actuellement je vis dans la maison que mon frère ma soeur et moi avons récupéré après le décès de mes parents. L'année dernière j'ai, avec mon frère racheter la part de ma soeur nous sommes donc devenus les seuls propriétaire. Mon frère étant handicapé il est sous la curatelle de ma soeur. Aujourd'hui il est toujours propriétaire de la maison, vit chez ma soeur en étant déclaré chez moi. Je paye les impôts taxe et les travaux de rénovation pour la maison seul. Étant conflictuelle avec ma soeur elle me parle de loyer d'occupation. Ma question est peut elle me demander un loyer d'occupation alors que mon frère est déclaré vivant à notre domicile ?  
Peut elle revenir une année en arrière ( il est parti depuis novembre 2015) pour réclamer un loyer qu'en l'occurrence elle ne m'a jamais demandé de payer ?  
Merci de vos futurs réponses  
Cordialement